



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE  
DE DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations  
**du conseil d'administration**

-----  
Séance du 29 juin 2026  
-----

**Président de séance :** Monsieur Charles Ange GINESY

**Présents :**

Titulaires : Monsieur Bernard ASSO, Monsieur Antoine BABU, Madame Marie BENASSAYAG, Monsieur Yannick BERNARD, Madame Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Madame Julie CHARLES, Monsieur Jean-Paul DAVID, Monsieur Jean-Pierre DERMIT, Monsieur Bertrand GASIGLIA, Monsieur Charles Ange GINESY, Monsieur Bryan MASSON, Madame Marika ROMAN, Monsieur Michel ROSSI, Madame Françoise SOULIMAN, Monsieur Philippe SOUSSI, Monsieur Auguste VEROLA.

Suppléants : Monsieur Jean-Jacques CARLIN, Madame Céline DUQUESNE, Monsieur Jacky EVERAERDT, Madame Marie-Amélie GINESY, Madame Fatima KHALDI-BOUOUGHROUM, Monsieur Jean-Pierre LAFITTE, Madame Vanessa LELLOUCHE, Madame Michèle PAGANIN, Monsieur Frédéric POMA, Monsieur Hervé ROMANO, Madame Florence SIMON, Monsieur Antoine VERAN,

Procurations :

**RAPPORT N° 26-3 - Commission d'appel d'offres du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes - Élection des membres**

Conformément aux dispositions des articles L. 1411-5, L.1414-2 et D.1411-3 et suivants du code général des collectivités territoriales, une commission d'appel d'offres (CAO) doit être constituée dans le cadre des procédures d'achats publics.

La CAO est composée de la manière suivante :

- le Président ou son représentant,
- 5 membres titulaires,
- 5 membres suppléants.

Outre le représentant du Président qui est désigné par arrêté de ce dernier, les autres membres sont élus parmi les membres de l'assemblée délibérante, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel.

À ce titre, il vous est demandé de procéder à l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de cette commission, dans les conditions énoncées ci-dessus.

**Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :**

- de procéder à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres, soit cinq membres titulaires et cinq membres suppléants dans les conditions énoncées ci-dessus, à main levée.

M. le Président présente la liste suivante :

En qualité de titulaires :

- M. Antoine BABU
- Mme Marie BENASSAYAG
- Mme Alexandra BORCHIO FONTIMP
- M. Frédéric POMA
- M. Michel ROSSI

En qualité de suppléants :

- Mme Céline DUQUESNE
- Mme Marie-Louise GOURDON
- Mme Anne SATTONNET
- M. Jean-Pierre LAFITTE
- M. Hervé ROMANO

Aucune autre liste n'ayant été présentée, sont déclarés élus à l'unanimité des votants :

En qualité de titulaires :

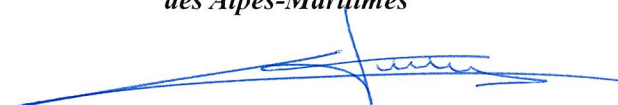
- M. Antoine BABU
- Mme Marie BENASSAYAG
- Mme Alexandra BORCHIO FONTIMP
- M. Frédéric POMA
- M. Michel ROSSI

En qualité de suppléants :

- Mme Céline DUQUESNE
- Mme Marie-Louise GOURDON
- Mme Anne SATTONNET
- M. Jean-Pierre LAFITTE
- M. Hervé ROMANO

- de donner acte à la désignation, par le président du conseil d'administration, de Mme Françoise SOULIMAN pour le représenter à la présidence de cette commission.

*Le président du conseil d'administration  
du service départemental d'incendie et de secours  
des Alpes-Maritimes*



*Charles Ange GINÉSY*